

# DOSSIER DE PRESSE



20 | 01 | 2024

## INAUGURATION de la CRÉMAILLÈRE EXPRESS

Le nouvel ascenseur valléen  
de Luchon-Superbagnères



En partenariat avec





L'hiver 2023-2024 dans les Pyrénées haut-garonnaises s'inscrit dans une nouvelle ère du tourisme de montagne, à la croisée de la nécessaire bifurcation écologique et du développement économique et social des vallées des stations de Luchon-Superbagnères, de Bourg d'Oueil et du Mourtis. Le tourisme de montagne doit évoluer en prenant en compte les défis environnementaux de notre siècle et en diversifiant son offre majoritairement basée, jusqu'alors, sur les sports d'hiver.

L'ouverture de la nouvelle Crémaillère Express à Luchon correspond, en tous points, à cette ambition et sera l'un des événements de la saison hiver dans les Pyrénées. Cet équipement de pointe, qui vient remplacer des télécabines devenues obsolètes, répond aujourd'hui à la nécessité de diminuer la circulation automobile sur nos routes de montagne et de porter

une véritable stratégie touristique pérenne dans les stations tout au long de l'année. Respectueux de l'environnement, il a été pensé et conçu de manière vertueuse avec un suivi environnemental du chantier.

Cette infrastructure respecte également les normes les plus strictes en matière de sécurité et de confort à destination des touristes, qui pourront désormais rejoindre le plateau de Superbagnères en seulement 8 minutes, au sein de cabines agrandies, accessibles aux personnes à mobilité réduite, aux vélos et aux secours d'urgence.

Ce projet d'envergure, inédit dans la vallée de Luchon, financé majoritairement par le Département, est devenu réalité grâce au cumul des forces auquel je tiens tant, entre notre Département, l'État, la Région, la Communauté de communes, les élus locaux et nos partenaires associatifs, notamment dans le domaine de l'environnement.

La mise en service de la Crémaillère Express s'accompagne de l'ouverture de la nouvelle déviation de la RD46 et du nouveau pont de Ravi, entièrement construits par le Département pour un montant de 11,7 M€, afin de faciliter et de sécuriser l'accès au plateau de Superbagnères et à la vallée du Lis.

Je tiens à saluer particulièrement le travail remarquable réalisé sur ces deux chantiers, menés en parallèle, par les services du Conseil départemental et de Haute-Garonne Montagne afin de garantir un lancement de saison d'hiver exceptionnel dans la vallée de Luchon.

J'en suis convaincu : ce nouvel ascenseur valléen est le signe d'un élan nouveau pour les stations haut-garonnaises et les professionnels de la montagne, qui fera aussi et surtout le bonheur des amoureux de nos montagnes.

**Sébastien Vincini**

Président du Conseil départemental  
de la Haute-Garonne



Dans le cadre du Plan Avenir Montagnes, l'État a pu accompagner à titre exceptionnel à hauteur de 3M d'€ la rénovation de l'ascenseur valléen de Luchon. Cet équipement renouvelé, tant sur ses performances que sur la qualité d'aménagement des gares en aval et en amont, s'inscrit dans l'ambition des transitions touristiques poursuivie : améliorer la mobilité, réduire l'impact carbone de déplacements, mais aussi favoriser le développement d'un tourisme quatre saisons. En complémentarité avec la rénovation des Thermes, également soutenue dans le cadre du Plan Avenir Montagnes, la Crémaillère Express est de nature à redynamiser la station de montagne de Luchon qui offre un cadre de découverte exceptionnel de l'environnement montagnard, tant en saison hivernale qu'en saison estivale.

### Pierre-André Durand

Préfet de la région Occitanie  
préfet de la Haute-Garonne



Je suis particulièrement heureuse de la mise en service de ce nouvel ascenseur valléen, qui va permettre de retrouver une liaison sécurisée et moderne entre Bagnères-de-Luchon et Superbagnères. Cet investissement était très attendu, c'est une excellente nouvelle pour le Pays de Luchon !

La Région contribue à hauteur de 3M€ aux travaux de remplacement des « œufs ». Grand Site Occitanie Sud de France, nous agissons pour l'attractivité et pour le développement touristique de la destination Luchon-Superbagnères. C'est dans cette optique que nous menons le chantier de réhabilitation de l'établissement thermal qui sera achevé cette année.

J'ai fait de la mobilité, et de la liberté qu'elle offre, une de mes priorités. C'est un enjeu majeur pour nos territoires ruraux et de montagne. À la fin de l'année, on pourra ainsi regoûter aux joies du Skirail et prendre une télécabine moderne pour profiter des pistes de Luchon-Superbagnères. Mais notre ambition ne s'arrête pas là. Nous venons d'entamer les travaux visant la réouverture de la ligne ferroviaire Montréjeau-Luchon, première ligne en France à accueillir des trains à hydrogène dès 2026. Le Pays de Luchon pourrait devenir la première destination 0 carbone. Cette ambition, nous la portons pour notre planète, pour notre territoire !

### Carole Delga

Présidente de la Région Occitanie  
Pyrénées-Méditerranée





HAUTE-GARONNE  
Montagne

LUCHON-SUPERBAGNÈRES - LE MOURTIS - BOURG D'OEUIL

32



# Sommaire



06



08



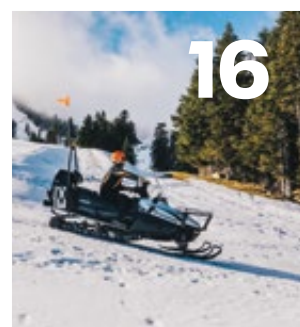
12



10



14



16



18

**La Crémaillère Express, un équipement de pointe**

**6 - 7**

**Les équipements de la Crémaillère Express**

**8 - 9**

**Un accès facile à la Crémaillère Express**

**10 - 11**

**Un chantier d'envergure**

**12 - 13**

**L'ouverture de la nouvelle route départementale pour l'accès à Luchon-Superbagnères**

**14 - 15**

**Le Syndicat mixte Haute-Garonne Montagne**

**16 - 17**

**Des stations attractives en toutes saisons**

**18 - 19**





## La Crémaillère Express, un équipement de pointe

Après 18 mois de travaux, la Crémaillère Express a été mise en service le 22 décembre dernier, pour l'ouverture de la saison hiver 2023-2024 de la station de Luchon-Superbagnères. Cet équipement de pointe, pionnier pour la station, marque le début d'une nouvelle ère touristique et durable dans la vallée de Luchon. La Crémaillère Express est à ce jour l'ascenseur valléen qui compte un des plus importants dénivelés d'Europe sur ce type d'équipement, soit près de 1 200 mètres.

En 2021, le Syndicat mixte Haute-Garonne Montagne a engagé le projet de renouvellement de la télécabine de Luchon-Superbagnères devenue vétuste. Cette infrastructure, mise en service il y a 30 ans, est désormais remplacée par un ascenseur valléen dernière génération d'une capacité de 10 places par cabine, qui permettra de transporter les touristes, les personnes à mobilité réduite, ainsi que les vélos et brancards (évacuation des blessés) entre la ville de Bagnères-de-Luchon et le plateau de Superbagnères, en 8 minutes, contre 11 minutes avec l'ancien équipement.

L'ascenseur valléen est un moyen de transport accessible à tous, qui permet aux visiteurs de se déplacer rapidement et facilement entre Bagnères-de-Luchon et Superbagnères comme d'accéder aux pistes de ski en quelques minutes seulement.

La Crémaillère Express est dotée d'une technologie de pointe et respecte les normes les plus strictes en matière de sécurité et de confort. Les cabines spacieuses offrent une vue panoramique sur les paysages de la région.

Cette infrastructure innovante permet à la fois d'assurer la sécurité et le confort des utilisateurs, de développer le tourisme de montagne, de diminuer la circulation automobile sur les routes de montagne et de préserver l'environnement.



## Une infrastructure respectueuse de l'environnement

Pour cet équipement d'envergure, le Syndicat mixte Haute-Garonne Montagne a privilégié la qualité des infrastructures et le respect de l'environnement à travers :

- le choix d'un remplacement de la télécabine au complet, avec destruction et construction de nouvelles gares mieux intégrées dans le paysage, limitant l'artificialisation des sols, pour une utilisation tout au long de l'année ;
- le choix d'une remontée mécanique plus performante, conçue et fabriquée par l'entreprise française POMA, fiable et confortable pour favoriser l'accès à tous au plateau de Superbagnères ;
- une réduction significative de la circulation automobile sur le site de Luchon-Superbagnères ;
- Une réduction de presque 50 % de l'empreinte environnementale : 15 pylônes contre 28 sur l'ancienne télécabine ;

- la création d'un Comité de Suivi Environnemental auquel ont participé les associations environnementales, les services de l'État ainsi que les élus locaux pour échanger sur les mesures prises pour limiter l'impact écologique du chantier, et pour l'identification et la protection des espèces protégées sur le périmètre du chantier (balisages des sentiers, suivi de la population de grand Tétrás, remise en état du site).

## Un investissement majeur

### ➤ Un budget de 26 M€ HT, dont

- 19 M€ financés par le Conseil départemental de la Haute-Garonne
- 3 M€ financés par l'État
- 3 M€ financés par la Région Occitanie

En raison notamment de l'augmentation des coûts des matières premières et de l'énergie, le coût global du projet estimé à 19 M€ HT en 2021 a été revu à la hausse, pour un montant de 26 M€ HT, soit une augmentation de 37 %.



## Du train à crémaillère à la Crémaillère Express

Le nom de Crémaillère Express a été donné en souvenir au petit train à crémaillère, qui fut la première infrastructure de chemin de fer à relier Bagnères-de-Luchon au plateau de Superbagnères, construite en 1912. L'inauguration de la route en 1960 fait baisser considérablement la fréquentation de la Crémaillère. En 1966, l'exploitation de la Crémaillère prend fin ne laissant que la route comme seul accès au plateau. Mise en service en 1993, la télécabine 4 places a permis de recréer un lien entre la ville de Bagnères-de-Luchon et le plateau de Superbagnères, en proposant une alternative à la route.

# Les équipements de la Crémaillère Express

## Des cabines spacieuses et silencieuses

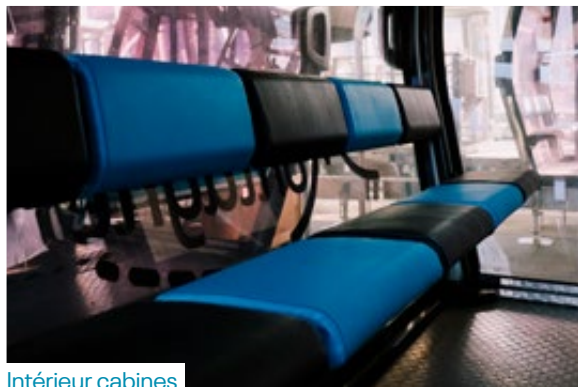
La Crémaillère Express est équipée de cabines plus spacieuses, avec 10 places assises (contre 4 sur l'ancien équipement), accessibles notamment aux personnes à mobilité réduite. Le temps d'embarquement est allongé afin de gagner en sécurité. Une motorisation Direct Drive assure performance et fiabilité, mais également un système silencieux. La Crémaillère Express est équipée de 58 cabines et peut transporter entre 1500 et 2000 passagers par heure.

## La gare de départ

Implantée en plein centre-ville de Bagnères-de-Luchon, zone classée au titre des monuments historiques (ABF), la gare aval a été pensée comme un objet architectural mêlant à la fois patrimoine et modernité, permettant d'accueillir le public, une billetterie et des services. D'une surface de 500 m<sup>2</sup>, elle sera le point de départ des visiteurs tout au long de l'année, avec une rotation de 3 cabines par minute.

## La gare d'arrivée

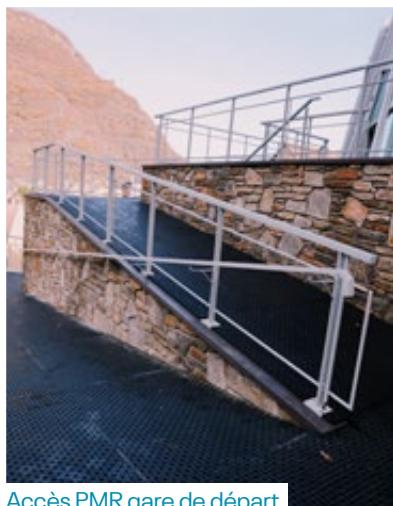
Située sur le plateau de Superbagnères, site remarquable classé au titre des paysages, la gare d'arrivée est conçue pour être la porte principale d'accès au plateau et faire de Superbagnères un quartier de Luchon dans une intégration paysagère la plus respectueuse possible du site et de son environnement. D'une surface de 770 m<sup>2</sup>, cette gare dite « amont » permet de stocker les cabines et de les protéger des intempéries.



Intérieur cabines



La motorisation Direct Drive



Accès PMR gare de départ



La gare d'arrivée

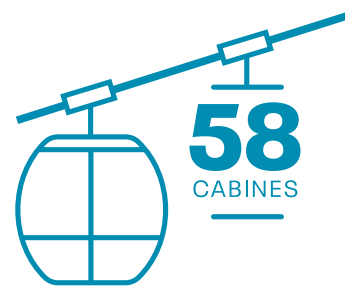




La gare de départ



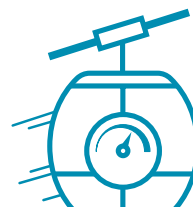
**10**  
PLACES ASSISES  
PAR CABINES



**58**  
CABINES



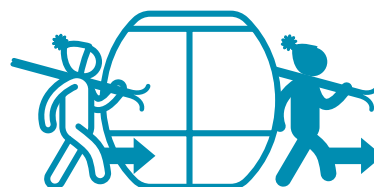
**8** DURÉE  
DU TRAJET  
minutes



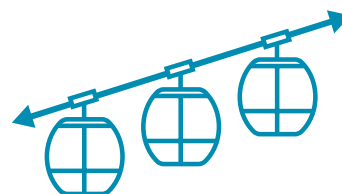
**6** VITESSE  
m/s max.



Automates gare départ



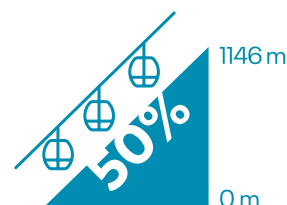
**2000** DÉBIT/HEURE  
personnes



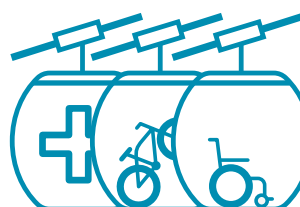
**2666,33** LONGUEUR  
mètres



**15** pylônes



DÉNIVELLÉ



TRANSPORT  
VTT / PMR /  
VÉHICULES SPÉCIAUX /  
BRANCARDS D'ÉVACUATION  
SANITAIRE





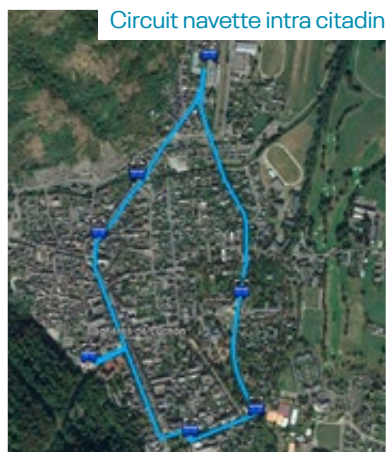
## Un accès facile à la Crémaillère Express





## Des navettes gratuites pour rejoindre la Crémaillère Express

Le Syndicat Haute-Garonne Montagne, avec le soutien des mairies de Bagnères-de-Luchon, Saint-Mamet et Montauban-de-Luchon, met en place tout au long de cette saison des navettes de bus gratuites pour transporter les visiteurs jusqu'au bas de la télécabine. Deux circuits différents sont proposés (le week-end et les vacances scolaires) avec des départs toutes les 20 minutes depuis le parking de la gare. 5 arrêts sur le circuit intra citadin et 7 arrêts sur le circuit extra citadin sont prévus, permettant de rejoindre le pied des pistes en toute sécurité.



## Un parking dédié pour l'accès à l'ascenseur valléen

Un parking gratuit de 10 000 m<sup>2</sup> a été spécialement aménagé à la gare SNCF de Bagnères-de-Luchon, pour faciliter le stationnement des véhicules à l'entrée de la ville et limiter la circulation dans le centre-ville.

## Une billetterie simplifiée

Le trajet en télécabine est inclus dans le forfait de ski, pour une solution complète et pratique.



## Horaires d'ouverture de la Crémaillère Express (saison hiver)

- 8h30-17h30 (hors vacances scolaires)
- 8h30-18h (vacances scolaires)
- Nocturnes (fermeture à 23h) : tous les samedis jusqu'aux vacances de février & tous les mercredis du 10 février au 11 mars 2024



# Un chantier d'envergure

## 18 mois de travaux pour la Crémaillère Express

Les premiers travaux du chantier de la Crémaillère Express ont débuté le 27 septembre 2022, pour une mise en service le 22 décembre 2023. 18 mois de travaux ont été nécessaires pour réaliser cette infrastructure de pointe.

Les 124 anciennes cabines, les câbles et les 28 pylônes ont été démontés au printemps 2022, puis les anciennes gares amont et aval. Les nouveaux pylônes ont été posés à l'automne 2022, suivis du montage des 58 cabines et des premiers essais de fonctionnement à l'automne 2023.



### Mai 2022

#### Travaux de terrassement et démolition de la ligne

Les travaux de terrassement et de fondation du tracé sont réalisés dès le mois de mai. La démolition de la ligne intervient entre mai et juin.

## LES GRANDES ÉTAPES DU CHANTIER

### 14 février 2022

#### Obtention du permis de construire

Après l'enquête publique lancée par Haute-Garonne Montagne, l'arrêté autorisant les travaux sur Bagnères-de-Luchon est délivré le 28 janvier 2022, suite à la décision du Ministère de la Transition Écologique d'autoriser les travaux sur site classé. Celui-ci sera suivi de l'arrêté de la mairie de Saint-Aventin le 14 février 2022.



### Avril 2022

#### Début des travaux de démontage et de démolition

L'entreprise Mecamont Hydro commence la démolition de l'ancienne télécabine le 11 avril 2022, ainsi que des gares de départ et d'arrivée. Les 124 cabines sont retirées, le câble est coupé et enroulé par bobines de 500 mètres.



### Septembre 2022

#### Démarrage du montage des gares

Les travaux des bâtiments démarrent avec le terrassement et le soutènement du talus ainsi que le coulage des murs de la gare amont. Les massifs de lignes et de la gare aval sont également finalisés.





## Un chantier exemplaire

- › **36 mesures ERC** (Éviter Réduire Compenser), suivies par un bureau d'études spécialisé pour le respect des aspects environnementaux impactés
- › **Protection du Grand tétras** (présent sur le domaine skiable et la forêt sous-jacente)
- › **Enterrement d'une ligne à haute-tension**
- › **Évacuation de déchets anciens**
- › **Réduction du bruit et du nombre de voitures**
- › **Été 2024 : mise en place d'un sentier pédagogique** au départ du GR10 sur le plateau de Superbagnères, avec les acteurs locaux

### Octobre 2022

#### Héliportage des pylônes

Les 15 nouveaux pylônes de la Crémaillère Express sont acheminés et héliportés sur le chantier. Les travaux de génie civil des bâtiments démarrent.



### Novembre - décembre 2022

Réalisation de l'enveloppe extérieure du bâtiment de la gare amont et montage de la gare aval

### Printemps 2023

#### Reprise du chantier après la saison hiver

Travaux sur les gares aval et amont



### Septembre - novembre 2023

Fin des travaux et premiers essais de contrôle avec les cabines



### 22 décembre 2023

Ouverture de la station de Luchon-Superbagnères et mise en service de la Crémaillère Express





## Ouverture de la nouvelle route départementale d'accès à Luchon-Superbagnères







En 2020, le Conseil départemental a lancé les travaux de déviation de la RD 46 pour sécuriser et faciliter l'accès à la vallée du Lys et au plateau de Luchon-Superbagnères.

Ces travaux ont consisté en la fermeture des deux ponts de Ravi en état de vétusté et à la création d'un nouvel itinéraire avec la construction d'un nouvel ouvrage d'art de 60 mètres sur la rivière de la Pique, non limité en tonnage.

La nouvelle déviation de la RD 46 a été officiellement mise en service le 20 décembre 2023. Elle s'étend sur 862 mètres de long et offre 2 voies de circulation.

## Un chantier de 11,7 M€ financé par le Conseil départemental

Ce chantier d'envergure, structurant pour le territoire, mené en parallèle de celui de la Crémaillère Express, a démarré fin 2020 et s'est déroulé sur plus de 2 ans. Le Conseil départemental en a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.





# Le Syndicat mixte Haute-Garonne montagne

En 2018, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a créé le Syndicat mixte Haute-Garonne Montagne afin de reprendre la gouvernance des 3 stations de montagne haut-garonnaises (Luchon-Superbagnères, Le Mourtis et Bourg d'Oueil), alors menacées de fermeture. Le Département est également impliqué dans la station de Peyragudes à travers le Syndicat mixte des Agudes, actionnaire paritaire à 50 % de la SPL Peyragudes avec le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

Présidé par Maryse Vezat Baronia, le Syndicat mixte Haute-Garonne Montagne intègre le Conseil départemental (80 %) et la Communauté de communes des Pyrénées haut-garonnaises (20 %), avec l'objectif de mobiliser les investissements nécessaires pour assurer la pérennité des stations dans un projet économique et touristique global. Cette nouvelle gouvernance permet également de refondre la politique tarifaire et de mutualiser les moyens en matière d'achats, d'entretien des équipements, de personnels et de communication.

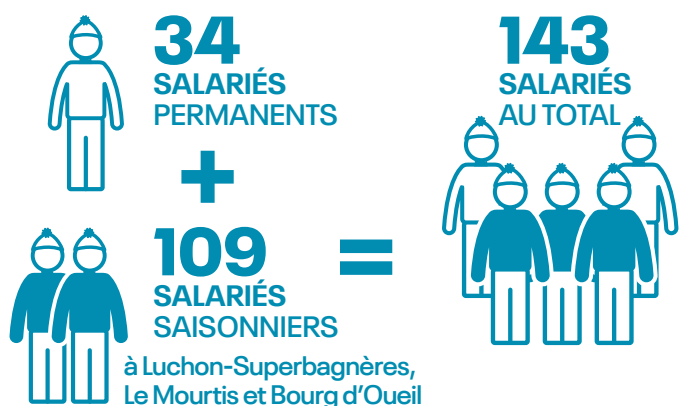
## Des enjeux économiques et touristiques majeurs

Le Conseil départemental a fait le choix de s'impliquer dans la gouvernance des 3 stations de montagne de Luchon-Superbagnères, Bourg d'Oueil et Le Mourtis, afin de déployer les investissements nécessaires à la pratique des sports d'hiver mais également pour développer une offre touristique en toutes saisons, respectueuse de l'environnement et des habitants.

Après 5 ans d'activité, le syndicat mixte a ainsi permis de :

- ▶ **sécuriser et améliorer les domaines skiables et touristiques** des stations pour l'accueil des visiteurs en hiver comme en été ;
- ▶ **conforter les emplois et renforcer l'économie locale et touristique**, en synergie avec les acteurs locaux, afin de maintenir et assurer le développement durable des sites ;
- ▶ **mettre en place une démarche commerciale dynamique** adaptée aux nouveaux enjeux touristiques (billetterie automatisée et refonte des tarifs) ;
- ▶ **proposer des programmes d'activités variées** hiver comme été, permettant la venue de nouveaux publics ;
- ▶ **faciliter un accès pour tous aux stations de ski haut-garonnaises**, notamment les jeunes, les personnes à mobilité réduite ou les demandeurs d'emploi ;
- ▶ **mutualiser les moyens et la communication** avec les services du Département et de Haute-Garonne Tourisme.





### Un plan d'investissements de 40 M€ sur 10 ans

Le Conseil départemental a engagé un plan d'investissements 2020-2030 d'un montant de 40 M€ au sein du Syndicat mixte Haute-Garonne Montagne. L'objectif est de pérenniser l'activité économique et touristique des stations, en impulsant une stratégie de tourisme de montagne durable et responsable, capable d'adapter les domaines aux évolutions de la demande et leur permettre ainsi de rester concurrentiels.







## Des stations attractives en toutes saisons

Le Syndicat mixte Haute-Garonne Montagne a réalisé d'importants travaux sur les 3 stations et travaille également, en lien avec les acteurs locaux et partenaires touristiques, à la conception d'une offre globale d'activités, d'animations et d'événementiels attractive en toutes saisons.

Une saison estivale a ainsi été mise en place dès la saison 2019-2020 avec l'ouverture des domaines des stations entre les mois de juillet et septembre. Des offres touristiques ont été proposées : Fatbike, Arapaho, trottinette, Devalkart, biathlon estival, disc golf, circuits pédestres, etc.

Dès la saison hiver 2019-2020, des activités hors ski ont aussi été initiées, avec de nouveaux circuits raquette et des pistes d'Airboard et de Boardercross, désormais intégrées aux plans des pistes, ainsi que des extensions sur les pistes de luge et des ouvertures de nouveaux itinéraires de ski nordique.



### Infos, tarifs et réservations

[haute-garonne-montagne.com](http://haute-garonne-montagne.com)  
[hautegaronetourisme.com](http://hautegaronetourisme.com)



Haute-Garonne Montagne  
24 allées d'Etigny  
31110 Bagnères-de-Luchon  
05 61 79 97 00









## CONTACTS PRESSE

### Conseil départemental de la Haute-Garonne

**Cécile van de Kreeke**  
Responsable des relations presse  
cecile.van-de-kreeke@cd31.fr  
05 34 33 33 72 - 06 24 66 05 30

**Ariane Mélazzini-Déjean**  
Attachée de presse  
ariane.melazzini@cd31.fr  
05 34 33 30 32 - 07 85 72 94 74

**Fabienne Pascaud**  
Attachée de presse  
fabienne.pascaud@cd31.fr  
05 34 33 30 65 - 06 47 74 60 58

### Préfecture de la région Occitanie

**Delphine AMILHAU**  
05 34 45 38 31 - 06 70 85 30 75

**Margot SCHERER**  
05 34 45 34 77 - 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr

### Région Occitanie

**Élisabeth Pélabon**  
Attachée de presse  
elisabeth.pelabon@laregion.fr  
05 61 33 56 63 - 06 24 49 52 11